

Les 10 pays maîtres de la censure

La Corée du Nord en tête de la liste du CPJ des « 10 pays les plus censurés »

New York, 2 Mai 2006 – Les Nord-Coréens vivent dans le pays du monde où sévit la plus grande censure, selon une analyse du Comité pour la protection des journalistes. La **Corée du Nord** communiste s'avère ainsi être le plus grand vide en matière d'information : aucun journaliste indépendant ne s'y trouve et tous les postes de radio et télévision en vente ne peuvent capter que les fréquences stipulées par le gouvernement. La **Birmanie**, le **Turkménistan**, la **Guinée équatoriale** et la **Libye** complètent la liste des cinq premiers Etats parmi les « 10 pays les plus censurés » identifiés par le CPJ.

En publiant son rapport à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai, le CPJ qualifie la censure d'Etat comme l'une des plus pressantes menaces contre les journalistes à travers le monde. Le CPJ a étudié les conditions d'exercice de la liberté de la presse dans des dizaines de pays du monde entier afin d'évaluer l'accès de la population à une information indépendante, ainsi que les méthodes utilisées par leurs dirigeants pour l'étouffer. Pour déterminer le classement des plus importants censeurs, les équipes régionales du CPJ ont eu recours à leur connaissance des conditions de travail de la presse locale, et ont appliqué un ensemble de critères rigoureux. Ces critères comprennent le contrôle de l'Etat sur tous les médias, l'existence d'une censure formelle, le recours de l'Etat à la violence, l'emprisonnement et le harcèlement des journalistes, le brouillage des médias audiovisuels étrangers, et les restrictions à l'accès privé à Internet.

Les autres pays sur la liste sont l'**Erythrée**, **Cuba**, l'**Ouzbékistan**, la **Syrie** et la **Biélorussie**.

« La population de ces pays est quasiment isolée du reste du monde par des dirigeants autoritaires qui musèlent la presse et étranglent l'information grâce à des lois répressives, la peur et l'intimidation », déclare la directrice du CPJ, Ann Cooper.

Parmi les caractéristiques qui émergent de l'analyse du CPJ, figurent :

- Le contrôle total. Dans les 10 pays, les médias écrits et électroniques sont sous l'influence ou le contrôle très serré de l'Etat. Certains pays autorisent quelques organes de presse privés mais la plupart d'entre eux sont entre les mains de partisans du régime. En **Libye**, il n'existe aucun média écrit ou audiovisuel indépendant – un véritable anachronisme, y compris au Moyen Orient. La **Guinée équatoriale** compte un seul média audiovisuel privé : son propriétaire est le fils du président. En **Birmanie**, les habitants risquent d'être arrêtés s'ils écoutent la BBC en public.
- Le pouvoir d'un homme. La plupart des pays sur la liste du CPJ sont dirigés par un homme qui s'est maintenu au pouvoir en manipulant les médias et en truquant les élections. Les médias nourrissent le culte de la personnalité. Sur la télévision d'Etat au **Turkménistan**, l'image dorée du profil du « président à vie » Separmourad Atayevich Nyazov est incrustée en permanence au bas de l'écran. En **Guinée équatoriale**, la radio d'Etat a décrit le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo comme « le Dieu du pays ».
- Le recours au « gros mensonge ». En **Corée du Nord**, toute « nouvelle » est positive. Selon les médias nationaux strictement contrôlés, la Corée du Nord n'a jamais souffert de famine ou de pauvreté, et ses citoyens se sacrifieraient volontiers pour leur dirigeant. La très officielle Agence centrale coréenne d'information a déclaré que le dirigeant Kim Jong-il est tellement aimé de sa population qu'après l'explosion meurtrière d'un train de munitions au milieu d'une zone habitée, les gens ont couru à l'intérieur des bâtiments pour sauver les portraits omniprésents du « Cher Dirigeant » avant même de porter secours à leurs propres familles.

- Tolérance zéro pour l'information négative. En **Ouzbékistan**, la répression gouvernementale a contraint plus d'une douzaine de correspondants étrangers à fuir le pays après avoir couvert le massacre de manifestants anti-gouvernementaux à Andijan, en mai 2005. Des journalistes ayant couvert l'opposition à la récente réélection du président de **Biélorussie**, Alexandre Lukachenko, ont été emprisonnés et poursuivis pour, entre autres charges, « hooliganisme ». A **Cuba**, le gouvernement organise des « actions de répudiation » contre les journalistes récalcitrants : les manifestants encerclent la maison du journaliste et empêchent les gens d'entrer et de sortir.
- Le mépris cynique pour le bien-être des gens. Les gouvernements éliminent les informations sur les dangers et les épreuves subis par leurs administrés. La **Corée du Nord** a dissimulé une famine qui a affecté des millions de Nord-Coréens. La **Birmanie** a passé sous silence les effets du tsunami qui a frappé le pays en décembre 2004.

« Au regard de tous les standards internationaux, les pratiques de ces gouvernements sont inacceptables », déclare Ann Cooper. « Nous appelons les dirigeants de ces pays les plus censurés à rejoindre le monde libre en abandonnant ces mesures répressives et en autorisant les journalistes à rapporter l'information en toute indépendance et à informer leurs concitoyens. »

Voici un résumé des pays maîtres de la censure :

1. COREE DU NORD

Dirigeant : Kim Jong-il, président de la Commission de la Défense nationale, au pouvoir depuis la mort de son père, Kim Il-song, en 1994.

Comment fonctionne la censure : La Corée du Nord a fait la fusion entre l'idéal de l'ordre social selon la tradition confucéenne et le modèle stalinien d'un Etat communiste autoritaire pour créer le plus grand néant d'information au monde. Tous les journaux, radios et télévisions du pays sont contrôlés par le gouvernement. Les postes de radio et de télévision en vente captent uniquement les fréquences présélectionnées par le gouvernement. Les informations sont presque entièrement fournies par l'organe officiel de l'Agence centrale coréenne d'information (KCNA). Son menu quotidien est la couverture servile du « Cher Dirigeant » Kim Jong-il et de ses obligations officielles. La misère noire régnant dans le pays, ou les famines, ne sont jamais mentionnées. Chaque année, seul un petit nombre de journalistes étrangers sont autorisés, dans un cadre restrictif, et ils doivent être accompagnés par des « guides » où qu'ils aillent.

Point noir : Après l'explosion sanglante d'un train de munitions en avril 2004 à Ryongchon, près de la frontière chinoise, la KCNA a rapporté que les habitants avaient fait preuve d'un « esprit de protection de leur dirigeant au risque de leur propre vie » en se précipitant vers les bâtiments en feu pour sauver les portraits de Kim « avant de rechercher les membres de leurs familles ou de sauver leurs biens domestiques ». Simultanément, la presse internationale était maintenue à l'écart des lieux, où plus de 150 personnes sont mortes et des milliers d'autres ont été blessées.

2. BIRMANIE

Dirigeant : Than Shwe a pris la tête de la junte militaire du Conseil d'Etat pour la paix et le développement en 1992, après la démission de celui qui avait mené le coup d'état de 1988, le général Saw Maung.

Comment fonctionne la censure : La junte est propriétaire de tous les journaux et radios, ainsi que des trois chaînes de télévision. Les médias n'osent faire aucune allusion, encore moins parler d'opinions antigouvernementales. Les rares publications birmanes privées doivent soumettre leur contenu à l'approbation préalable du Conseil de surveillance de la presse. Les délais imposés par la censure signifient qu'aucun ne sort quotidiennement. En 2005, la junte a pris le contrôle de Bagan Cybertech, le principal pourvoyeur d'accès à Internet et au satellite. Des citoyens ont été arrêtés pour avoir écouté en public la BBC ou Radio Free Asia. Les demandes de visa par les journalistes étrangers sont généralement rejetées, sauf lorsque le gouvernement veut faire d'un événement politique sa vitrine.

Points noirs : Un article dans l'édition du 4 juin 2005 de *New Light of Myanmar* (Birmanie), intitulé « Ayez une attitude positive dans l'information audiovisuelle », explique l'approche du gouvernement vis-à-vis des médias : « Le peuple de Myanmar ne souhaite pas regarder, lire ou écouter une information déformée et irrationnelle, ou des mensonges. Le peuple de Myanmar répugne même à la vue de certains médias locaux qui imitent cette pratique de fournir une information déformée et irrationnelle, ou des mensonges. » En mai 2005, un hebdomadaire de Rangoon, *The Voice*, a été suspendu à cause d'un banal article en première page sur le retrait du Vietnam du festival de l'eau lors du Nouvel An birman. La junte l'avait trouvé gênant.

3. TURKMENISTAN

Dirigeant : Separmourad Atayevich Nyazov, élu en 1991 et déclaré président à vie en 1999.

Comment fonctionne la censure : Nyazov a isolé le pays du reste du monde et institué un culte de la personnalité, s'auto-déclarant le « Turkmenbachi », le père des Turkmènes. L'Etat possède tous les médias nationaux et le gouvernement de Nyazov les contrôle en nommant leurs responsables de la rédaction et en censurant leur contenu. Chaque jour, Nyazov approuve personnellement le contenu de la première page des principaux quotidiens, qui comportent toujours une imposante photo de lui. En 2005, l'Etat a fermé toutes les bibliothèques sauf une abritant les livres du président et a banni l'importation de publications étrangères. Les médias d'Etat rabâchent les louanges obséquieuses de Nyazov tandis qu'ils ignorent des sujets importants comme le sida, la prostitution, le chômage, la pauvreté, le crime et la drogue. Une poignée de correspondants locaux et étrangers travaillent pour des agences étrangères – essentiellement russes – mais leur liberté est minimale.

Point noir : En bas de l'écran, la télévision d'Etat montre en permanence le profil doré de Nyazov. Les présentateurs commencent chaque programme en promettant que leur langue s'assèchera si leurs reportages calomnient le pays, le drapeau ou le président.

4. GUINEE EQUATORIALE

Dirigeant : Le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, au pouvoir depuis un coup d'état en 1979.

Comment fonctionne la censure : Aucune critique du régime brutal d'Obiang n'est tolérée dans le seul pays hispanophone d'Afrique. Tous les médias audiovisuels appartiennent à l'Etat, sauf RTV-Asonga, radiotélévision privée qui est la propriété du fils du président, Teodorino Obiang Nguema. Officiellement, une poignée de journaux privés existent, mais ils sont rarement publiés en raison des pressions financières et politiques. L'organisation pour la liberté de la presse Asolpege-Libre, en exil, affirme que la seule publication qui paraît régulièrement est un magazine pro-gouvernemental, publié en Espagne et financé par les revenus publicitaires provenant de compagnies opérant en Guinée équatoriale, « principalement des compagnies pétrolières nord-américaines ». L'organisation ajoute que le gouvernement a contraint toutes les compagnies privées de payer des spots publicitaires sur les médias audiovisuels d'Etat. Elle décrit ces derniers comme « de purs instruments gouvernementaux au service de la dictature, exclusivement voués au narcissisme politique et à la propagande idéologique du régime en place ». En 2005, le département d'Etat américain a rapporté que des publications sportives ou sur des célébrités étrangères sont en vente mais pas de journaux, et qu'il n'y a ni librairie ni kiosque. Les correspondants étrangers se sont vus refuser leur visa ou expulsés sans explication officielle.

Points noirs : Radio Malabo, propriété d'Etat, diffuse des chants prévenant les citoyens qu'ils seront écrasés s'ils critiquent le régime. Au cours des élections législatives en 2004, les médias d'Etat ont qualifié les militants de l'opposition d'« ennemis » de l'Etat. La radio nationale a décrit Obiang comme « le Dieu du pays » qui a tous pouvoirs sur les hommes et les éléments.

5. LIBYE

Dirigeant : Le colonel Mouammar Kadhafi, au pouvoir incontesté depuis son coup d'état de 1969.

Comment fonctionne la censure : Les médias libyens sont les plus strictement contrôlés du monde arabe. Le gouvernement possède et contrôle tous les médias imprimés et audiovisuels, un anachronisme y compris au regard des standards de la région. Les médias reflètent consciencieusement la politique de l'Etat et n'autorisent pas les informations ou opinions critiques à l'égard de Kadhafi ou du gouvernement. La télévision satellite et l'Internet sont disponibles, mais le gouvernement bloque les sites politiquement indésirables. L'Internet est l'un des rares outils pour les journalistes et écrivains indépendants, mais les risques encourus sont extrêmement élevés. Dayf al-Ghazal al-Shuhaibi, qui a écrit pour des sites Internet basés à Londres, a été retrouvé avec un balles dans la tête à Benghazi, l'année dernière. Personne n'a été poursuivi pour ce meurtre, qui a envoyé un message on ne peut plus clair à ceux qui seraient tentés de critiquer le régime. Abdel Razek al-Mansouri, écrivain sur Internet, a été mis en prison pour des écrits mis en ligne qui étaient critiques à l'égard du gouvernement.

Point noir : En 1977, dans *Le livre vert*, Kadhafi avait exposé son idée d'une révolution culturelle en Libye. A propos de la presse, il avait écrit : « La presse est un moyen d'expression pour la société, ce n'est pas un moyen d'expression pour des individus ou des entreprises. Dès lors, logiquement et démocratiquement, elle ne doit appartenir ni aux premiers ni aux secondes. »

6. ERYTHREE

Dirigeant : Issaias Afeworki, président élu par l'assemblée nationale en 1993.

Comment fonctionne la censure : L'Erythrée est le seul pays d'Afrique subsaharienne à n'avoir aucun média privé. Plus de quatre ans après qu'une répression brutale a réduit au silence une presse indépendante naissante, la politique répressive du gouvernement fait que ce petit pays de la Corne de l'Afrique échappe largement au regard de la communauté internationale et ne dispose de pratiquement aucun accès local à une information indépendante. Seuls quelques privilégiés ont accès à Internet. La poignée de correspondants étrangers dans la capitale Asmara font l'objet d'une surveillance intensive des autorités.

Point noir : Au moins 15 journalistes ont été emprisonnés ou privés de leur liberté depuis 2001. La plupart sont dépourvus de tout contact avec l'extérieur, dans des centres de détention secrets. A l'automne 2005, lorsque le CPJ a demandé des informations sur les journalistes incarcérés, le ministre de l'Information Ali Abdou a déclaré à l'Agence France-Presse : « C'est nous qui décidons quoi, pourquoi, quand et où on fait les choses. »

7. CUBA

Dirigeant : Le président Fidel Castro a dirigé cet Etat à parti unique depuis sa prise de pouvoir lors de la révolution de 1959.

Comment fonctionne la censure : La Constitution cubaine donne au Parti communiste le droit de contrôler la presse ; elle reconnaît « la liberté d'expression et de la presse en accord avec les objectifs d'une société socialiste ». Le gouvernement possède et contrôle tous les médias et limite l'accès à Internet. L'information est véhiculée par quatre chaînes de télévision, deux agences de presse, des dizaines de radios, au moins quatre sites d'information en ligne et trois principaux journaux présentant les vues du Parti communiste et d'autres organisations de masse sous le contrôle du gouvernement. Les médias opèrent sous la surveillance du département de l'Orientation révolutionnaire du Parti communiste, qui élabore et coordonne les stratégies de propagande. Cuba reste l'un des principaux Etats qui emprisonnent les journalistes, juste derrière la Chine, avec 24 journalistes indépendants derrière les barreaux. Ceux qui essaient de travailler comme reporters indépendants sont harcelés, détenus, menacés de poursuites ou de prison, ou empêchés de voyager. Un petit nombre de correspondants étrangers sont basés à La Havane mais les Cubains ne voient pas ce qu'ils écrivent. Les autorités délivrent des visas aux journalistes étrangers de façon sélective, excluant souvent ceux travaillant pour des médias jugés inamicaux.

Point noir : Le gouvernement organise des manifestations, appelés « actes de répudiation », autour du domicile des journalistes indépendants. Des militants pro-gouvernementaux se rassemblent autour de la maison et intimident ceux qui se trouvent à l'intérieur ou les empêchent de sortir ou de recevoir des visiteurs.

8. OUZBEKISTAN

Dirigeant : Le président Islam Karimov, élu en 1991 et dont le mandat présidentiel a été reconduit par référendum en 1995 puis en 2002.

Comment fonctionne la censure : Karimov a rétabli une dictature de type soviétique, fondé sur l'intimidation brutale pour faire taire les journalistes, les militants de droits de l'homme et l'opposition politique. Son régime a recours à un système informel de censure d'Etat pour empêcher les médias locaux de couvrir la torture généralisée au sein de la police, la pauvreté et un mouvement islamique d'opposition. L'Ouzbékistan s'est aussi distingué des anciennes républiques soviétiques en étant le champion de l'emprisonnement des journalistes, avec six d'entre eux sous les verrous fin 2005.

Point noir : Après que l'armée eut tué des centaines de manifestants anti-gouvernementaux dans la ville d'Andijan, en mai 2005, le régime de Karimov a sévi contre les médias étrangers. La BBC, Radio Free Europe/Radio Liberty, ainsi que l'Institute for War & Peace Reporting ont été contraints de fermer leurs bureaux à Tachkent. Une douzaine de correspondants étrangers et de journalistes locaux travaillant pour des médias étrangers ont dû fuir le pays.

9. SYRIE

Dirigeant : Le président Bachar el-Assad a succédé à son père à la mort de celui-ci, en 2000.

Comment fonctionne la censure : Les médias subissent le lourd contrôle et l'influence de l'Etat. Il existe quelques journaux et médias audiovisuels privés mais ils sont soit la propriété de fidèles du régime soit interdits de diffuser de l'information politique. Quelques journaux privés ou du parti émettent de légères critiques à l'encontre de certaines politiques du gouvernement ou du parti Baas, mais elles demeurent largement indolores. Les médias d'Etat, qu'ils soient écrits ou audiovisuels, soutiennent inébranlablement le régime. La loi sur la presse prévoit un éventail de restrictions à l'encontre des médias, dont la nécessité pour les périodiques d'obtenir une autorisation du premier ministre, qui peut refuser une demande n'étant pas « dans l'intérêt public ». Le régime harcèle ceux qui le critiquent par des arrestations ou des avertissements.

Points noirs : La répression de l'Etat a engendré une presse syrienne si insipide que même un ancien haut dirigeant du gouvernement, feu le ministre de l'Intérieur Ghazi Kanaan, a un jour dit à son propos qu'elle était « illisible ». Malgré des efforts de privatisation, les journaux qui franchissent la ligne rouge dans leurs critiques sont fermés ou saisis.

10. BIELORUSSIE

Dirigeant : Le président Alexandre Lukachenko, élu en 1994, a été une nouvelle fois élu en mars 2006 après un scrutin qualifié par l'Union européenne de « profondément vicié ».

Comment fonctionne la censure : La majeure partie de la presse écrite et audiovisuelle appartient au gouvernement et elle ne cesse de tarir d'éloges sur Lukachenko. Les radios et télévisions dites indépendantes évitent les sujets politiquement sensibles. L'Etat a fait fermer des dizaines de journaux indépendants au cours des dernières années. Les rares qui restent ont fait l'objet d'attaques du gouvernement Lukachenko qui a fait pression sur les imprimeries pour qu'elles n'impriment pas les journaux critiques, interdit à la poste et au distributeur des journaux d'Etat de distribuer les publications indépendantes, saisi des éditions entières de journaux indépendants, et fixé des peines de prison allant jusqu'à cinq ans pour avoir critiqué le président.

Le point noir : Plus de deux douzaines de journalistes locaux et étrangers ont été emprisonnés lors de la tumultueuse campagne présidentielle, la plupart pour avoir couvert des rassemblements anti-gouvernementaux organisés après le vote. Les journalistes ont souvent été poursuivis pour « hooliganisme » pour avoir été présents à ces rassemblements.

Les responsables de programme au CPJ ont dressé cette liste en utilisant 17 indicateurs de référence sur la liberté d'expression et l'accès à l'information. Ces critères vont de l'existence de règles formelles de censure à l'absence de médias indépendants et au manque d'accès à l'information venant de l'étranger. Les pays sur cette liste remplissent au moins neuf des 17 critères.